



Emplois salariés et migrations domicile-travail dans les agglomérations de Longwy et Villerupt en 1997

n°7 / Octobre 2000

info bservatoire

Contact :

Gérard MATUSAC
AGAPE
Tél : 03.82.26.03.23
Fax : 03.82.26.03.21
e-mail :
gmatusac@agape-ped.org

L'étude des fichiers des Déclarations Annuelles des Données Sociales (D.A.D.S.) exploités par l'INSEE et ceux de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (I.G.S.S.) du Luxembourg apporte un éclairage intéressant sur l'emploi salarié dans les secteurs privé et semi-public et sur les migrations domicile-travail dans les agglomérations de Longwy et Villerupt en 1997.

Si deux tiers des emplois salariés sont occupés par des personnes résidant "au pays" (67.5 % sur l'agglomération de Longwy et 64.9 % sur celle de Villerupt), le déficit d'emploi de ces agglomérations est dans une large mesure comblé par les emplois offerts à l'extérieur de ces territoires : plus d'1 salarié sur 2 résidant dans l'agglomération de Longwy et 4 sur 5 domiciliés dans celle de Villerupt quittent quotidiennement leur territoire pour aller travailler. Parmi eux, les trois quart franchissent la frontière, majoritairement vers le Grand-Duché de Luxembourg.

1. Les emplois salariés des secteurs privé et semi-public* dans les agglomérations de Longwy et de Villerupt

En 1997, l'agglomération de Longwy compte près de 12 200 emplois salariés, celle de Villerupt environ 1 500.

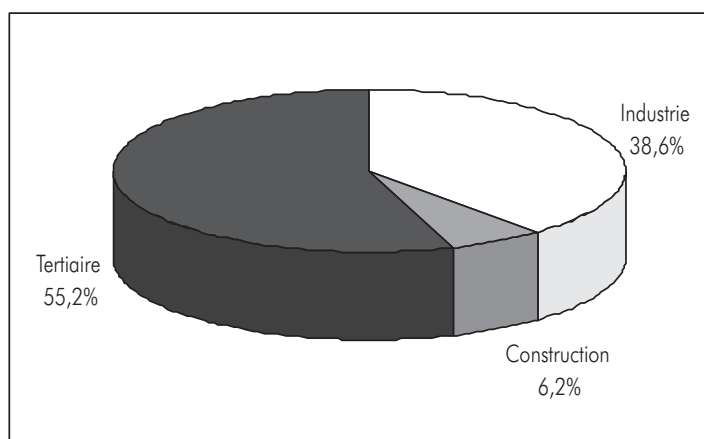
Emplois salariés au lieu de travail en 1997

Secteurs d'activité	Agglomération de Longwy		Agglomération de Villerupt		Zone d'emploi de Longwy		Meurthe-et-Moselle		Lorraine	
	Salariés	%	Salariés	%	Salariés	%	Salariés	%	Salariés	%
Ensemble	12 170	100,0	1 532	100,0	14 836	100,0	176 173	100,0	577 424	100,0
dont: Industrie	4 700	38,6	260	17,0	5 616	37,9	39 228	22,3	172 602	29,9
Construction	742	6,2	159	10,3	988	6,6	11 542	6,6	41 270	7,1
Tertiaire	6 722	55,2	1 113	72,7	8 226	55,4	125 375	71,1	363 487	63,0
Sans indication	6	0,0	0	0,0	6	0,1	28	0,0	65	0,0

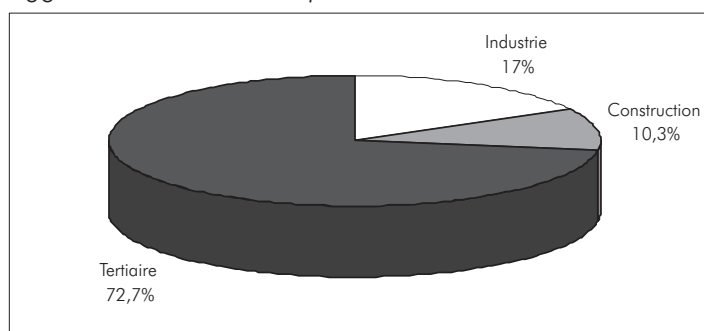
1.1. L'emploi tertiaire est prédominant

Répartition des effectifs par secteurs d'activité en 1997, en %

Agglomération de Longwy



Agglomération de Villerupt



Si le secteur tertiaire occupe la majorité des salariés des deux agglomérations, il apparaît cependant que l'agglomération de Longwy (55 % des emplois salariés dans ce secteur) est nettement moins tertiairisée que celle de Villerupt (73 %) ou que le département de la Meurthe-et-Moselle (71 %) ou la Lorraine (63 %).

L'industrie reste par contre fortement implantée sur l'agglomération longovicienne : elle totalise 4 700 salariés, soit 39 % des effectifs totaux. Son poids au sein de l'emploi total salarié est supérieur à celui de l'agglomération villeruptienne (17 %) et à celui des autres régions.

Le secteur industriel est surtout orienté sur les "biens intermédiaires" (minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier, matériaux de construction...), qui concentrent la majorité des effectifs salariés industriels (68% sur l'agglomération de Longwy, 54 % sur l'agglomération de Villerupt).

Le secteur de la construction occupe 10,3 % des salariés de l'agglomération de Villerupt. Cette proportion dans le total de l'effectif salarié est plus élevée que dans l'agglomération de Longwy (6,2 %) ou que dans d'autres territoires (6,6 % dans la zone d'emploi de Longwy et en Meurthe-et-Moselle, 7,1 % en Lorraine)

1.2. Equilibre entre emploi et main-d'œuvre salariés

Les agglomérations de Longwy et de Villerupt présentent encore un fort déficit d'emplois salariés (respectivement environ -5 200 et -4 700) par rapport à la main d'œuvre disponible (près 17 300 et 6 200).

La part des salariés quittant quotidiennement l'agglomération de Villerupt pour aller travailler est plus importante que sur l'agglomération de Longwy : elle représente 84 % contre 52,6 %.

* Champ de l'exploitation

Le champ des D.A.D.S. couvre l'ensemble des employeurs et leurs salariés du secteur privé et semi-public sur le territoire français (les travailleurs frontaliers en sont donc exclus).

Y compris :

- les stagiaires et les titulaires de contrat de travail particulier (contrats emploi-solidarité, contrats d'adaptation, contrats de qualification, contrats d'emploi consolidé, contrats de retour à l'emploi);
- les apprentis ;
- les intérimaires ;
- les salariés des collectivités locales.

Excepté :

- les salariés de l'agriculture et de la sylviculture (division NAF 01,02) ;
- les agents des organismes de l'Etat titulaires ou non (N° SIRET commençant par 10 à 19 sauf 18) comprenant en particulier l'Enseignement, la Défense, la Police, les Cours et Tribunaux, les Finances (Trésor, Impôts), la Gendarmerie ;
- les services domestiques (division NAF 95) ;
- les activités extra-territoriales (division NAF99).

AGGLOMERATION DE LONGWY	AGGLOMERATION DE VILLERUPT	TOTAL
<p>17 300 salariés habitent sur l'agglomération de Longwy. Parmi eux : ⇒ 8 200 (47,4%) travaillent sur place ; ⇒ 9 100 (52,6 %) vont travailler ailleurs dont : - 5 800 au Luxembourg ; - 1 200 en Belgique ; - 2 100 dans les zones d'emploi lorraines périphériques.</p> <p>Parallèlement, l'agglomération offre : 12 200 emplois salariés. Parmi eux : ⇒ 8 200 (67,2% sont occupés par des personnes qui habitent sur place ; ⇒ 4 000 (32,8% sont occupés par des personnes qui résident à l'extérieur de l'agglomération.</p>	<p>6 200 salariés habitent sur l'agglomération de Villerupt. Parmi eux : ⇒ 1 000 (16,1%) travaillent sur place ; ⇒ 5 200 (83,9%) vont travailler ailleurs dont : - 3 900 au Luxembourg ; - 100 en Belgique ; - 1 200 dans les zones d'emploi lorraines périphériques.</p> <p>Parallèlement, l'agglomération offre : 1 500 emplois salariés. Parmi eux : ⇒ 1 000 (66,6% sont occupés par des personnes qui habitent sur place ; ⇒ 500 (33,4% sont occupés par des personnes qui résident à l'extérieur de l'agglomération.</p>	<p>23 500 salariés résident sur les deux agglomérations. Parmi eux : ⇒ 9 200 (39,1%) travaillent sur place ; ⇒ 14 300 (60,8%) vont travailler ailleurs dont : - 9 700 au Luxembourg ; - 1 300 en Belgique ; - 3 300 dans les zones d'emploi lorraines périphériques.</p> <p>Parallèlement, les deux agglomérations offrent : 13 700 emplois salariés. Parmi eux : ⇒ 9 200 (67,2% sont occupés par des personnes qui habitent sur place ; ⇒ 4 500 (32,8% sont occupés par des personnes qui résident à l'extérieur de ces agglomérations.</p>

* Chiffres arrondis

Sources : INSEE DADS 1997 ;

Frontaliers vers le Luxembourg : IGSS du G-D de Luxembourg ;

Frontaliers vers la Belgique : calculs effectués par l'AGAPE à partir des estimations de l'INSEE

2. Portrait des salariés occupés sur les agglomérations de Longwy et de Villerupt

2.1. Les salariés occupés sur leur lieu de résidence

En 1997, deux tiers des emplois salariés offerts sur ces agglomérations sont occupés par des personnes qui y résident (8 200 sur 12 170 sur l'agglomération de Longwy et environ 1 000 sur 1 500 sur l'agglomération de Villerupt). Des différences apparaissent cependant entre les profils des salariés selon l'agglomération de résidence :

- on recense 54 % de femmes salariées sur l'agglomération de Villerupt contre seulement 45 % sur celle de Longwy ;
- la plupart des salariés sont âgés de plus de 40 ans (49 % sur Longwy ; 55 % sur Villerupt) ; 1 salarié sur 3 a entre 26 et 39 ans ;
- le salarié longovicien est plutôt ouvrier (40 % contre 26 %) alors que le salarié villeruptien est plutôt employé (47 % contre 32 %) ;
- 76,5 % des salariés de l'agglomération de Villerupt travaillent dans le secteur tertiaire contre 59 % sur l'agglomération de Longwy.

2.2. Les salariés résidant à l'extérieur des agglomérations de Longwy et de Villerupt

Un tiers des emplois salariés offerts dans ces agglomérations sont occupés par des personnes résidant à l'extérieur de ces territoires (4 000 sur Longwy, 500 sur Villerupt).

La comparaison des profils des salariés venant travailler sur ces 2 agglomérations montre que :

- les salariés résident principalement dans le reste de la zone d'emploi de Longwy (38 %) ;
- ils sont majoritairement de sexe masculin (68 % des salariés résidant à l'extérieur et travaillant sur l'agglomération de Longwy, 61 % sur celle de Villerupt) ;
- la part des salariés âgés de plus de 40 ans venant travailler sur l'agglomération de Villerupt est plus importante que celle travaillant sur le secteur longovicien (48 % contre 40 %). Celui-ci emploie plus de salariés âgés entre 26 et 39 ans (44 % contre 37 %) ;
- les salariés sont principalement ouvriers (50 % sur Longwy ; 33 % sur Villerupt) et secondairement employés (21,5 % sur Longwy ; 24 % sur Villerupt) ;
- si le secteur tertiaire occupe la majorité des salariés qui viennent travailler sur le secteur de Villerupt (66 %), il s'avère que sur l'agglomération de Longwy, le poids du secteur industriel est identique à celui du tertiaire (respectivement 47,2 % et 47,6 %).

3. Les salariés occupés à l'extérieur de ces agglomérations

3.1. Les salariés occupés dans les zones d'emploi lorraines périphériques

Environ 2 100 salariés quittent quotidiennement l'agglomération de Longwy pour aller travailler dans les zones d'emploi lorraines périphériques. L'agglomération villeruptienne en comptabilise près de 1 200.

Une analyse détaillée a permis de mettre en évidence les points suivants :

- la plupart de ces salariés résident dans les centres de ces agglomérations (39 % à Longwy et Mont-Saint-Martin, 64 % à Villerupt) ;
- 2 salariés sur 3 sont de sexe masculin et 1 sur 2 est âgé de plus de 40 ans ;
- ils travaillent principalement en Moselle (environ 44 % des salariés des deux agglomérations), notamment dans la zone d'emploi de Thionville ;
- ils sont principalement ouvriers (34 % des salariés longoviciens et 41 % des salariés villeruptiens) et secondairement employés (26 %) sur le secteur de Villerupt ou techniciens ou agents de maîtrise (29 %) sur le secteur de Longwy ;
- 64 % des salariés de l'agglomération longovicienne et 54 % de l'agglomération villeruptienne travaillent dans le secteur tertiaire. Le secteur secondaire emploie respectivement 29 % et 40 % des salariés.

3.2. Les frontaliers

En 1997, près de 7 000 salariés de l'agglomération longovicienne, soit plus d'un résident sur trois (40,4 %), occupent un emploi à l'étranger, au Luxembourg, pour 5 800 d'entre eux, en Belgique pour les autres.

Côté villeruptien, ce sont près de 4 000 frontaliers, soit plus de 2 résidents sur 3 (64 %) qui se rendent quotidiennement au Luxembourg, la Belgique restant une destination marginale.

Comme sur le secteur de Longwy, le nombre de frontaliers vers le Luxembourg n'a pas cessé de s'accroître : il est passé de 3 678 en 1994 à 3 925 en 1997, soit une progression de près de 7 %. Ce mouvement est cependant moins intense que sur l'agglomération longovicienne (+ 908 soit +20,5 % en quatre ans).

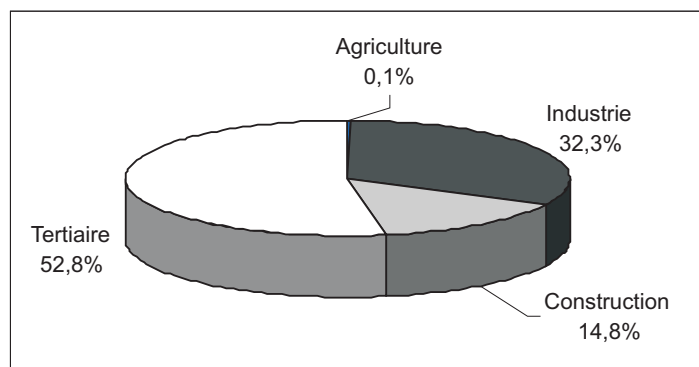
3.1.1. Portrait du frontalier travaillant au Luxembourg

Une étude sur les données de l'I.G.S.S. luxembourgeoise publiée dans les Cahiers Economiques du STATEC Janvier 1995 relative à la main-d'œuvre frontalière permet de dresser le portrait du salarié frontalier résidant sur l'agglomération longovicienne en 1994.

Le frontalier travaillant au Luxembourg (82 %) habite dans la zone postale Longwy-Cosnes-et-Romain (28 %) ; mais le phénomène frontalier touche toutes les communes de l'agglomération.

Le frontalier type est de sexe masculin (65 %) et âgé entre 25 et 34 ans (45 %). Il est presque exclusivement salarié (99,9 %), ouvrier (68 %) ; il occupe un emploi dans le secteur tertiaire (53 %), dans la région Centre (62 %) ; le secteur industriel occupe seulement un tiers des frontaliers.

Répartition des frontaliers par grands secteurs d'activité au 31 mars 1994, en %



Frontaliers de la zone d'emploi de Longwy par grands secteurs d'activité au 31 mars 1994

Secteurs d'activité	Frontaliers					
	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Ensemble	4 216	65,0	2 266	35,0	6 482	100
Dont: Agriculture	10	100,0	0	0,0	10	0,1
Industrie	1 716	81,9	378	18,1	2 094	32,3
Construction	913	95,3	45	4,7	958	14,8
Tertiaire	1 577	46,1	1 843	53,9	3 420	52,8

3.2.2. Portrait du frontalier travaillant en Belgique

Les flux vers la Belgique sont mal cernés par les Caisses Primaires d'Assurances Maladie concernées. L'INSEE procède donc à une estimation.

Le portrait du frontalier actuel travaillant en Belgique est donc inconnu.

A titre d'information le frontalier lorrain travaillant en Belgique en 1990 résidait principalement dans la zone d'emploi de Longwy (63 %), notamment dans les communes de Longwy, Mont-Saint-Martin et Gorcy (25% des frontaliers lorrains occupés en Belgique) ; il était majoritairement de sexe masculin (75 %) et âgé entre 30 et 49 ans (58 %). Il occupait un poste d'ouvrier qualifié (31 %) et travaillait dans le secteur de la construction (14 %) et secondairement dans la transformation des matières plastiques (13%). L'arrondissement d'Arlon était le principal pôle d'attraction de ces frontaliers (43 %).

InfObservatoire est édité par :
 AGAPE - Agence d'Urbanisme de l'Agglomération du Pôle
 Européen de Développement
 HICI - 2, rue de Lexy - CS 11432
 F-54414 LONGWY Cedex
 Association Loi 1901

Président et Directeur de la publication : Jean-Paul DURIEUX
 Co-Directeur : Bernard LABBE

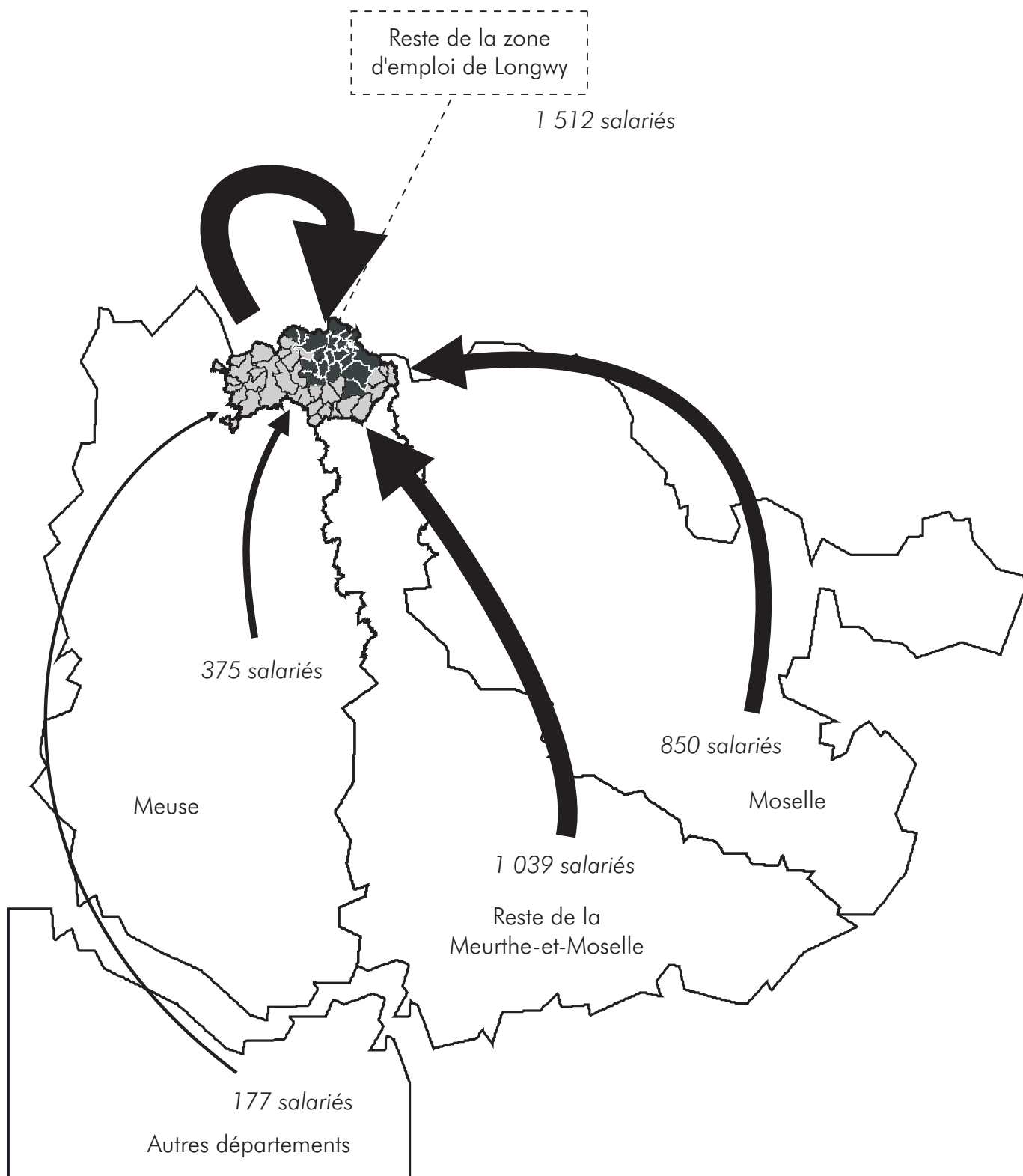
Imprimé par l'association en ses locaux
 ISSN : 1266-9652
 Dépôt Légal : 4° trimestre 2000



Projet cofinancé par l'Union Européenne

Flux domicile-travail en 1997 dans l'Agglomération de Longwy

Entrants

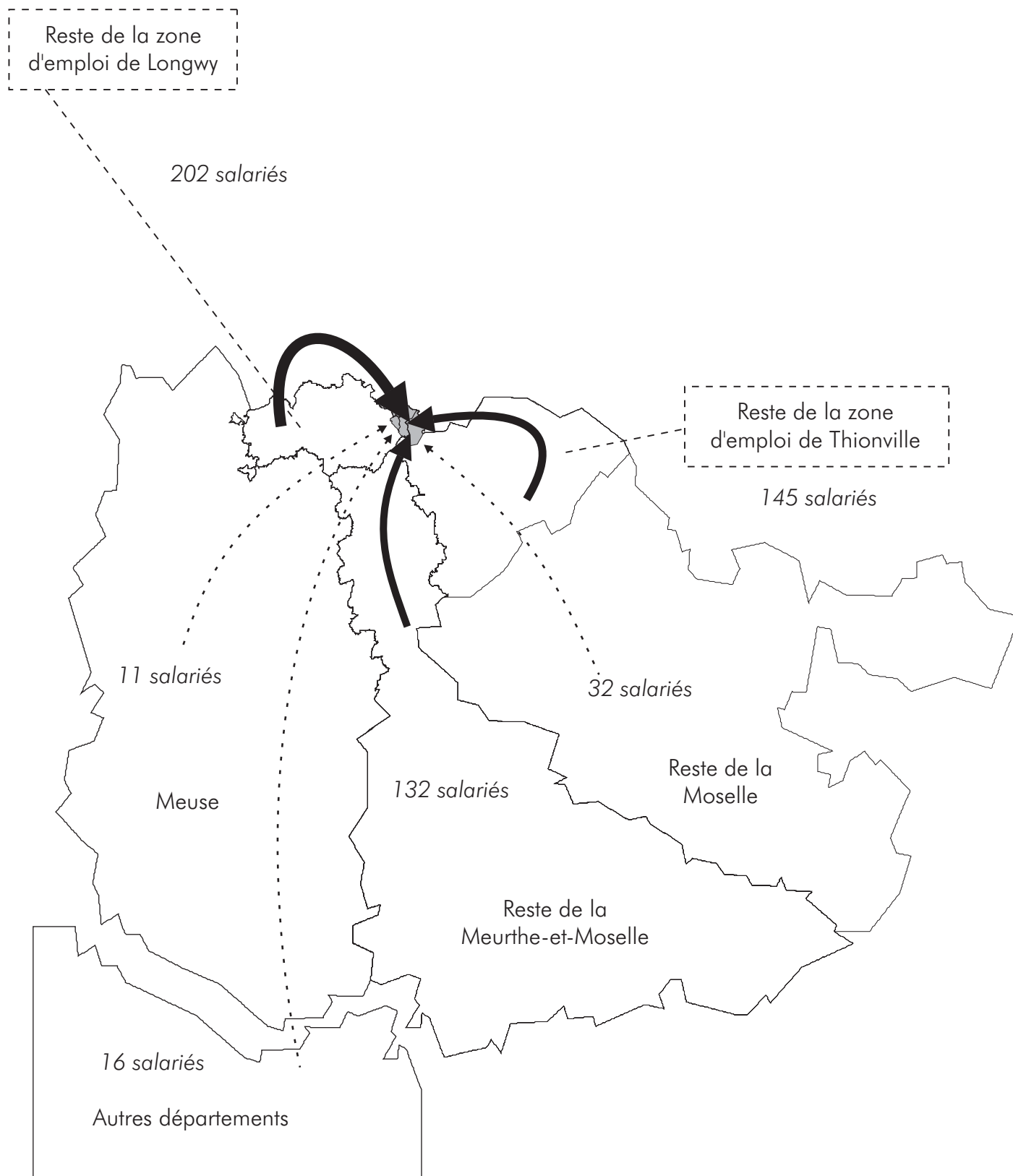


Flux
- - - - - < 50 salariés
————— 100 salariés

Sources : INSEE DADS 1997

Flux domicile-travail en 1997 dans l'Agglomération de Villerupt

Entrants



Flux

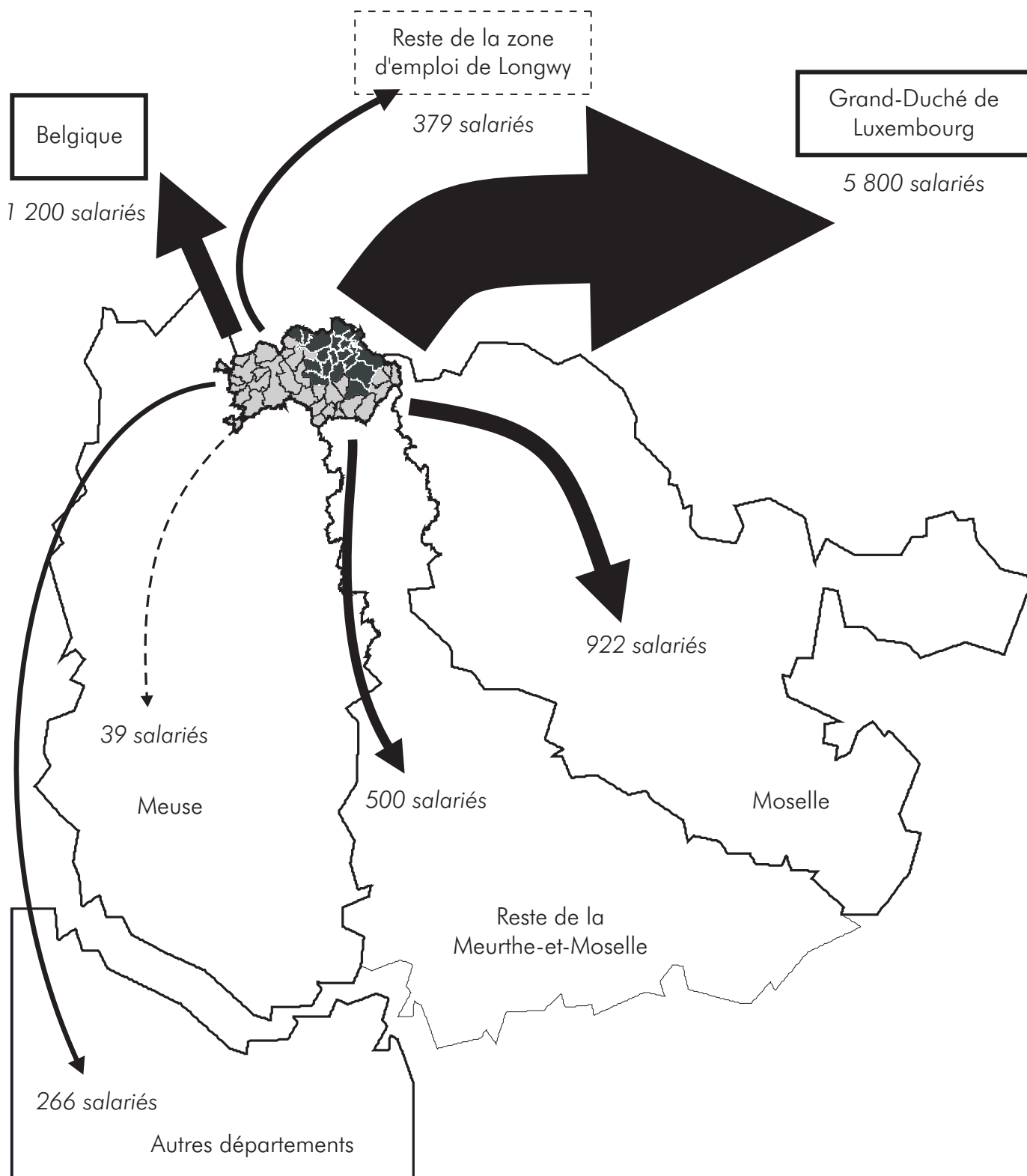
---> < 50 salariés

—> 100 salariés

Sources : INSEE DADS 1997

Flux domicile-travail en 1997 dans l'Agglomération de Longwy

Sortants

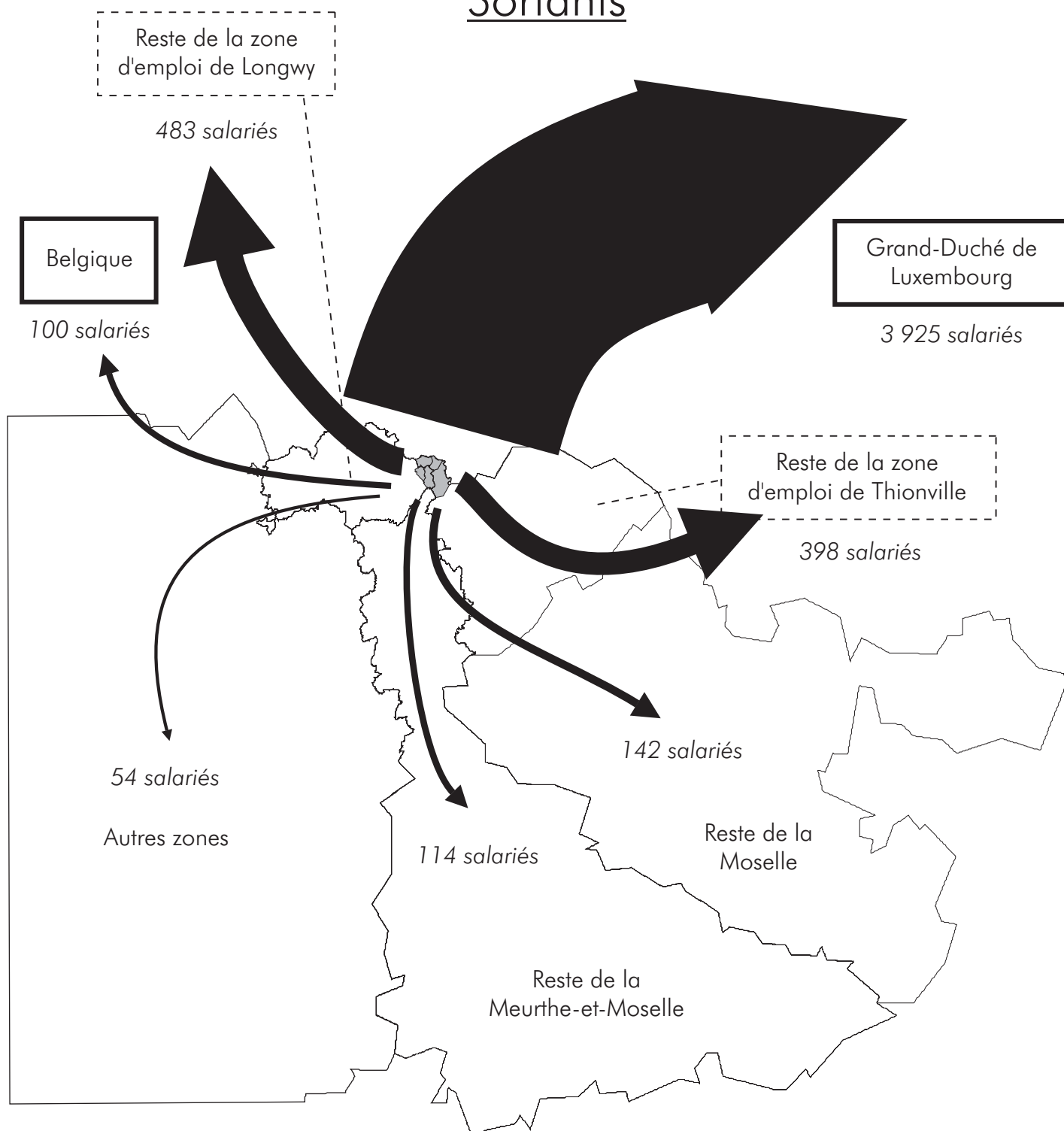


Flux
 - - - - - < 50 salariés
 ————— 100 salariés

Sources : INSEE DADS 1997
 Frontaliers : Luxembourg : I.G.S.S. Grand-Duché de Luxembourg; Belgique : calcul réalisé par l'AGAPE à partir des estimations de l'INSEE

Flux domicile-travail en 1997 dans l'Agglomération de Villerupt

Sortants



Flux
- - - - - < 50 salariés
————— 100 salariés

Sources : INSEE DADS 1997
Frontaliers : Luxembourg : I.G.S.S. Grand-Duché de Luxembourg; Belgique : calcul réalisé par l'AGAPE à partir des estimations de l'INSEE